




**PLAN COMMUNAL DE
SAUVEGARDE
P.C.S.**

Au 1^{er} janvier 2025

 www.bousbecque.fr	Plan Communal de Sauvegarde	MAJ 2025
	SOMMAIRE	

Arrêté municipal :	fiche 0.01
Cadre juridique :	fiche 0.02
Modalités de déclenchement du plan :	fiche 0.03

CHAPITRE 1 : ORGANISATION COMMUNALE DE CRISE

Schéma d'alerte des responsables communaux	fiche 1.01
Poste de commandement communal :	fiche 1.02
Fiches actions :	fiche 1.03
- Maire	fiche 1.03a
- Responsable des actions communales	fiche 1.03b
- Secrétariat	fiche 1.03c
- Responsable « Relations publiques »	fiche 1.03d
- Responsable « lieux publics et ERP »	fiche 1.03e
- Responsable « logistique »	fiche 1.03f
- Responsable « agriculture - industrie - artisanat »	fiche 1.03g
- Responsable « population »	fiche 1.03h

CHAPITRE 2 : PRINCIPALES ACTIONS A MENER

Alerte à la population	fiche 2.01
Exemple de messages alerte : population	fiche 2.01a
Information de la population	fiche 2.02
Stratégie d'intervention communale (risques, inondation...)	fiche 2.03
Evacuation accueil et hébergement de la population	fiche 2.04

CHAPITRE 3 : MOYENS ET RESSOURCES RECENSEES

Moyens matériels des services techniques	fiche 3.01
Lieux d'accueil et d'hébergement, transport, alimentation et de matériel de couchage :	fiche 3.02

- Hôtel à proximité fiche 3.02a
- Hébergements communaux et matériels de couchage fiche 3.02b
- Moyens de transports privés fiche 3.02c
- Magasins d'alimentation fiche 3.02d

Personnes ressources : fiche 3.03

- Médecins - pharmaciens - infirmiers fiche 3.03a
- Associations diverses fiche 3.03b

CHAPITRE 4 : ANALYSE DU RISQUE - INFORMATIONS RELATIVES A LA POPULATION - ORGANIGRAMME DE LA MUNICIPALITE :

A. Contexte général

- Identification des risques naturels fiche 4.01a

B. Cartographie

- Localisation des zones inondables par ruissellement fiche 4.01b
- Localisation risques sismiques fiche 4.01c
- Localisation des zones de transports de matières dangereuses fiche 4.01d
- Localisation du poste de commandement fiche 4.01e
- Localisation du ou des points de rassemblement fiche 4.01f

Informations relatives à la population fiche 4.02

A. Population permanente fiche 4.02a

- Nombre d'habitants (recensement)
- Répartition de la population sur le territoire de la commune
- Population identifiée à « risques »
- Lieux d'accueils d'enfants

B. Associations fiche 4.02b

Organigramme de la municipalité fiche 4.03

CHAPITRE 5 : ANNUAIRE DE CRISE

- Autorité préfectorale - Poste de commandement fiche 5.01
- Personnel administratif et technique de la commune fiche 5.02
- Télécom - Edf - Gdf - Iléo fiche 5.03
- Lieux publics et ERP fiche 5.04
- Police nationale et sapeurs-pompiers fiche 5.05

- Population à risques fiche 5.06
- Entreprises industrielles à risques fiche 5.07

ANNEXES CES DOCUMENTS SONT A COMPLETER LE JOUR DE L'ALERTE

- Arrêté municipal de réquisition fiche 6.01
- Questionnaire Lieux publics et ERP fiche 6.02
- Plan des points de ralliement fiche 6.03
- Fiche accueil de la population fiche 6.04
- Questionnaire artisans-agriculteurs-entreprises indus. fiche 6.05

PLAN IODE

- Lieu de stockage/modes de distrib. comprimés d'iode fiche 7.01
- Document de la préfecture (cadre d'application) fiche 7.02

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2212 - 2 relatifs aux pouvoirs de police du maire ;

Vu la loi n° 2004 - 811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile et notamment son article 13 ;

Vu le décret n° 2005 - 1156 du 13 septembre 2005 relatif au plan communal de sauvegarde et pris en application de l'article 13 de la loi n° 2004 - 811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile

Vu le décret n°2005 - 1158 du 13 mai 2005 relatif aux plans particuliers d'intervention

Considérant que la commune de Bousbecque est exposée à de nombreux risques tels que le risque d'inondation ou les risques technologiques ;

Considérant qu'il appartient au maire de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise, afin de prendre d'urgence toutes mesures utiles en vue de sauvegarder la population, d'assurer la sécurité et la salubrité publiques et de limiter les conséquences des événements potentiellement graves et susceptibles de se produire sur le territoire de la commune.

ARRETE

Article 1 : Le plan communal de sauvegarde de la commune de Bousbecque est établi à compter du 1^{er} Octobre 2017.

Article 2 : le plan communal de sauvegarde est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Article 3 : le plan communal fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application.

Article 4 : copie du présent arrêté ainsi que du plan annexé seront transmises à

- Monsieur le Préfet du Nord
- Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Nord
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie du Nord et/ou Monsieur le Directeur départemental de la sécurité publique
- Monsieur le Directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture

Fait à Bousbecque, le 1^{er} Octobre 2017

Le Maire,

Alexandre BEEUWSAERT

- Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile et les décrets d'application : N° 2005-1269 du 12 octobre 2005 relatif au code national d'alerte et aux obligations des services radio et de télévision et des détenteurs de tout autre moyen de communication au public,
- N° 2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au plan communal de sauvegarde et pris pour application de l'article 13 de la loi 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile,
- N° 2005-1157 du 13 septembre 2005 relatif au plan ORSEC et pris pour application de l'article 14 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile,
- N° 2005-1158 du 13 septembre 2005 relatif aux plans particuliers d'intervention concernant certains ouvrages ou installations fixes et pris pour application de l'article 15 de la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile,
- Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages et les décrets d'application : N° 2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs,
- N°2005-233 du 14 mars 2005 pris pour l'application de l'article L.563-3 du code de l'environnement et relatif aux établissements des repères de crues,
- Code de l'environnement : L. 125-2 sur le droit à l'information,
- Code général des collectivités territoriales : Article L. 1424-3, L.1424-4, L.2211-1, L.2212-2, L.2212-4 et L.2215-1.
- Décret n°90-918 du 11 octobre 1990 relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques pris en application de l'article L.125-2 du code de l'environnement modifié par le décret n° 2004-554 du 9 juin 2004.

Le plan communal de sauvegarde peut être déclenché :

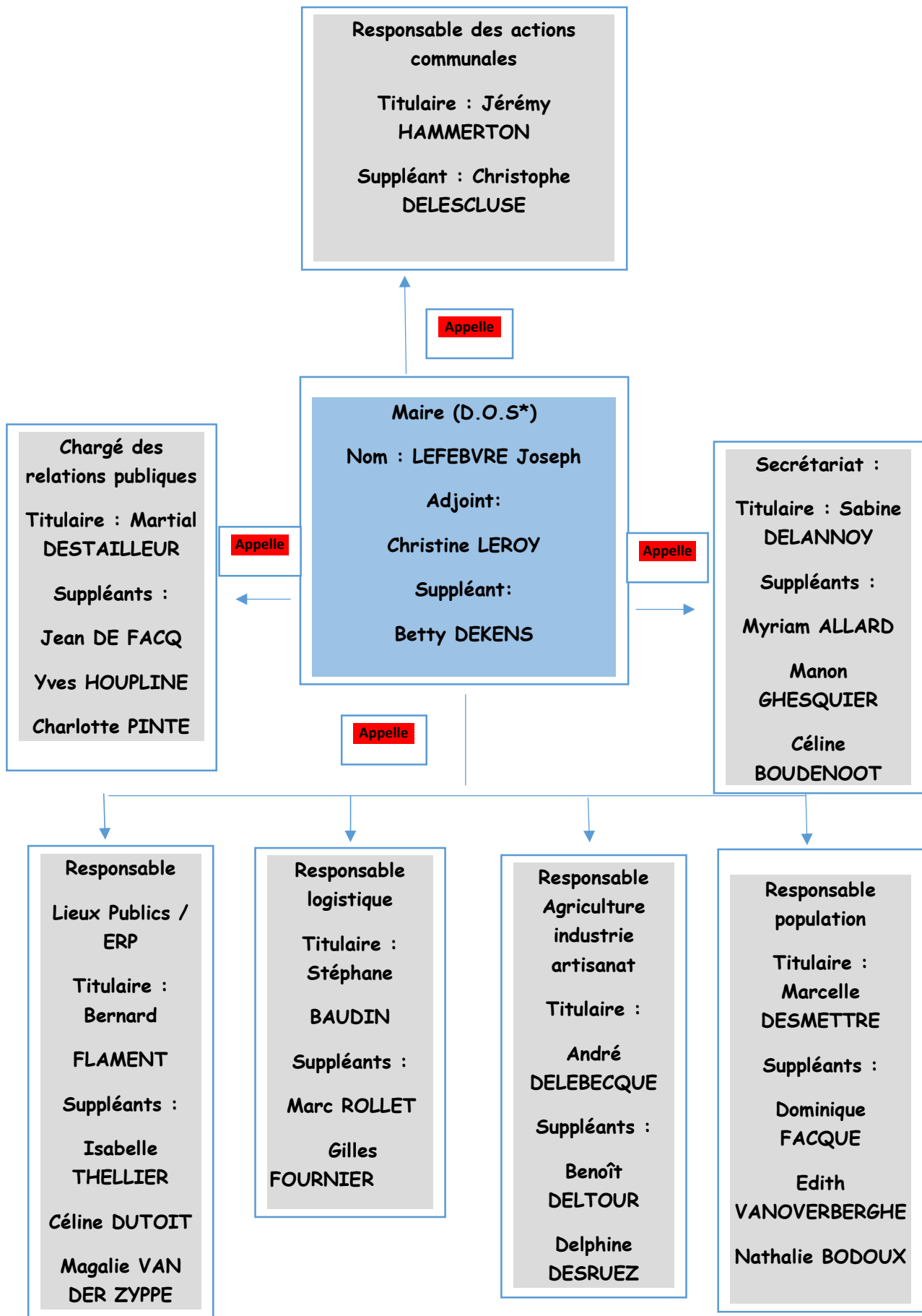
- De la propre initiative du Maire, dès lors que les renseignements reçus par tout moyen ne laissent aucun doute sur la nature de l'événement ; **il en informe automatiquement l'autorité préfectorale.**
- A la demande de l'autorité préfectorale (le Préfet ou son représentant)

Dès lors que l'alerte est reçue par le Maire, celui-ci doit constituer le poste de commandement communal (PCC). Pour cela, il met en œuvre le schéma d'alerte (voir fiche 1.01



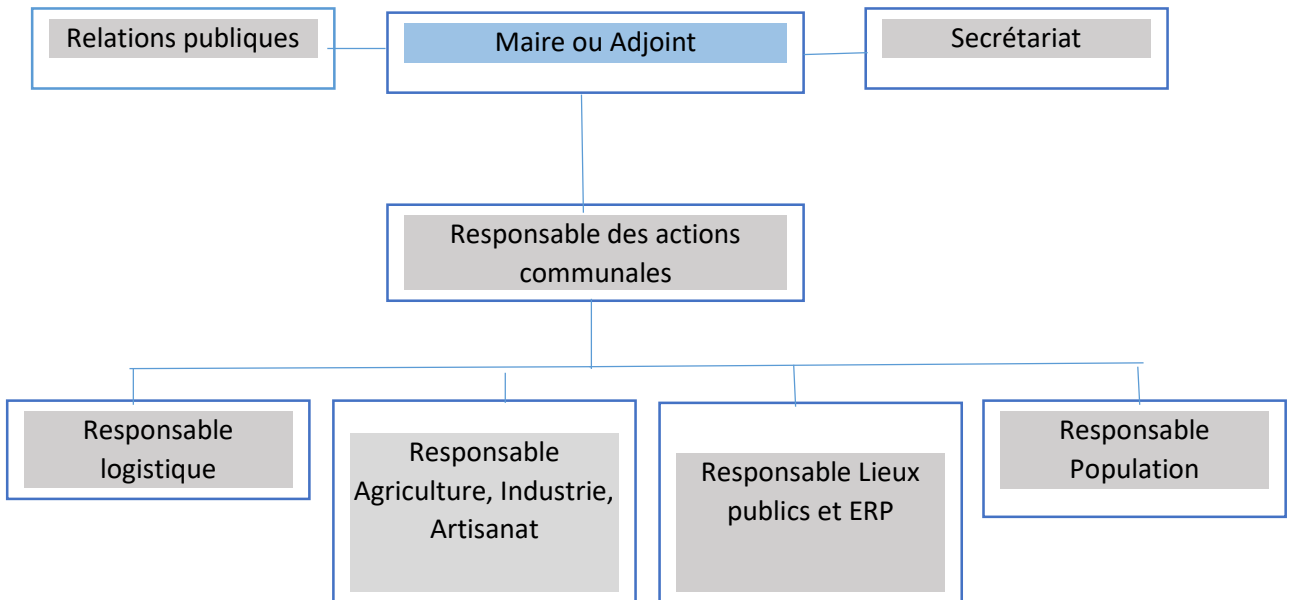
CHAPITRE 1 :

**ORGANISATION
COMMUNALE DE CRISE**



En cas « d'assignation à résidence » de l'équipe du PCC, les lieux sont équipés d'une cuisine et de sanitaires ; des kits de ravitaillements peuvent y être acheminés.

Composition du PCC :



L'annuaire de crise (fiche 5.01) répertorie l'ensemble des numéros de téléphone UTILES.

FICHES ACTIONS

 <small>www.bousbecque.fr</small>	Dispositif Communal de Crise Fiche Actions « MAIRE »	MAJ 2025 Fiche 1.03a
---	---	---

- Maire (D.O.S) : **Joseph LEFEBVRE**
- Adjoint : **Christine LEROY**
- Suppléant : **Betty DEKENS**

Le Maire est le directeur des Opérations de secours sur le territoire de sa commune jusqu'au déclenchement d'un plan de secours départemental. Dans ce cas, malgré la substitution par le Préfet, le maire conserve la responsabilité d'un certain nombre d'actions comme, par exemple, l'accueil éventuel de personnes évacuées.

En cas d'alerte (accident technologique ou événement naturel) transmise par un tiers, un service ou la Préfecture, le Maire doit relayer l'information ou l'alerte auprès des administrés.

En cas d'accident réel, **dès le début des opérations**, le Maire ou son Adjoint doit en liaison avec le responsable local de la police nationale, et avec l'officier des Sapeurs-Pompiers :

- **1** - Prévoir le guidage des secours vers les lieux de la catastrophe, aider à la régulation de la circulation, empêcher qu'un sur-accident ne se produise
- **2** - Indiquer aux policiers et mettre à la disposition des secours un local pouvant servir de poste de commandement
- **3** - Mettre en œuvre le plan de rappel des responsables communaux et activer la cellule de crise communale
- **4** - Organiser l'évacuation, le rassemblement, l'accueil, l'hébergement des victimes ou sinistrés
- **5** - Mettre à disposition des secouristes un (ou plusieurs) local de repos, prévoir leur ravitaillement
- **6** - Prendre, si nécessaire, les ordres de réquisition afin d'assurer le respect ou le retour du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publiques (cf. modèle en annexe)
- **7** - Dans le cas où il y aurait de nombreuses victimes décédées, en relation avec le préfet, déterminer l'emplacement d'une chapelle ardente et la faire équiper par une société de pompes funèbres.
- **8** - **Se tenir informé et rendre compte auprès de la Préfecture**

 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p>Dispositif Communal de Crise</p> <p>Fiche Actions</p> <p>« Responsable des actions communales »</p>	<p>MAJ 2025</p> <p>Fiche 1.03b</p>
--	---	--

Titulaire : **Jérémy HAMMERTON**
Suppléants : **Christophe DELESCLUSE**

Le Responsable des Actions Communales, sous l'autorité du Maire, est le garant du commandement et de l'organisation de l'ensemble des moyens opérationnels engagés par la commune.

Il assure la cohérence générale du dispositif mis en œuvre, effectue la synthèse des informations issues du terrain et centralisées par les différents responsables de cellules pour le compte du Maire.

Il met en œuvre les décisions prises par le Maire et s'assure de leur exécution.

 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p align="center">Dispositif Communal de Crise</p> <p align="center">Fiche Actions</p> <p align="center">« Secrétariat »</p>	<p align="center">MAJ 2025</p> <p align="center">Fiche 1.03c</p>
--	---	--

Titulaire : **Sabine DELANNOY**

Suppléants : **Myriam ALLARD**

Manon GHESQUIER

Céline BOUDENOOT

- Au début de la crise

- est informé de l'alerte
- organise l'installation du PCC avec le Maire
- ouvre une main courante des événements, informatisée ou manuscrite (pièce essentielle notamment en cas de contentieux) sous la forme : heure/événement/action à mener/personne responsable

- Pendant la crise

- assure l'accueil téléphonique du PCC
- assure la logistique du PCC (approvisionnement en matériel, papier, ...)
- assure la frappe et la transmission des documents émanant du PCC (envoi et transmission des télécopies, ...)
- appuie les différents responsables du PCC en tant que de besoin
- tient à jour la main courante des événements

- Fin de la crise

- assure le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise
- participe avec le Maire à la préparation de la réunion de « débriefing »

	Dispositif Communal de Crise Fiche Actions « Responsable Relations Publiques »	MAJ 2025 Fiche 1.03d
---	---	---

Titulaire : **Martial DESTAILLEUR**

Suppléants : **Jean DE FACQ**

Yves HOUPLINE

Charlotte PINTE

- Au début de la crise


- est informé de l'alerte
- participe à l'accueil du PCC

- Pendant la crise

- réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par les médias, et en informe le Maire
- assure la liaison avec les chargés de communication des autorités
- gère les sollicitations médiatiques en lien avec le Maire
- assure le lien avec le centre de presse de proximité et le rejoint si les autorités le sollicitent
- participe, en liaison avec le responsable « population », à l'information des administrés

- Fin de la crise

- assure, sous l'autorité du Maire, l'information des médias sur la gestion de la crise au sein de la commune

 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p align="center">Dispositif Communal de Crise</p> <p align="center">Fiche Actions</p> <p align="center">« Responsable Lieux publics et établissements recevant du public (E.R.P) »</p>	<p align="center">MAJ 2025</p> <p align="center">Fiche 1.03e</p>
--	--	--

Titulaire : **Bernard FLAMENT**

Suppléant : **Isabelle THELLIER**

Céline DUTOIT

Magalie VAN DER ZYPPE

- Au début de la crise

- est informé de l'alerte
- alerte et informe les établissements répertoriés dans l'annuaire de crise (fiche5.05) rubrique « lieux publics et ERP »

- Pendant la crise

- réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées et en informe le coordonnateur des actions communales ou le maire directement **ET REMPLIT, POUR CHACUN LA FICHE CORRESPONDANTE EN ANNEXE**
- assure l'information des responsables d'établissements
- gère la mise en œuvre de toutes mesures concernant ces établissements (ex : mise en œuvre d'une évacuation)

- Fin de la crise

- met en œuvre la transmission de la fin d'alerte
- participe à la réunion de débriefing présidée par le maire

 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p align="center">Dispositif Communal de Crise</p> <p align="center">Fiche Actions</p> <p align="center">« Responsable Logistique »</p>	<p align="center">MAJ 2025</p> <p align="center">Fiche 1.03f</p>
--	--	--

Titulaire : **Stéphane BAUDIN**
 Suppléants : **Marc ROLLET**
Gilles FOURNIER

- Au début de la crise

- est informé de l'alerte
- met en alerte le personnel des services techniques (cf. annuaire de crise - fiche 5.02)
- alerte et informe les gestionnaires de réseaux (alimentation en eau, assainissement, électricité, téléphone, etc. - cf. annuaire de crise - fiche 5.01)

- Pendant la crise :

- met à disposition les moyens nécessaires pour assurer la diffusion de l'alerte - voir chapitre 2 « les principales actions à mener »
- met à disposition le matériel technique de la commune (ex : barrières, parpaings etc...)
- active et met en œuvre le (s) centre (s) d'accueil et/ou d'hébergement de la commune et envoie du personnel au (x) point (s) de ralliement
- organise le transport collectif des personnes
- s'assure du bon fonctionnement des moyens de transmission
- coordonne l'action des bénévoles « spontanés »

- Fin de la crise :

- informe les équipes techniques de la commune mobilisées de la fin de la crise
- assure la récupération du matériel communal mis à disposition dans le cadre de la crise
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

Cas particulier de la distribution de doses d'iode stable :

Le stockage des comprimés est situé à la mairie. En cas de catastrophe nucléaire, la distribution de doses d'iode stable auprès de la population est prévue au sein de la salle du conseil municipal, Hôtel de ville - 19 rue de Wervicq - 59166 BOUSBECQUE.

 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p align="center">Dispositif Communal de Crise</p> <p align="center">Fiche Actions</p> <p align="center">« Responsable Agriculture Industrie Artisanat »</p>	<p align="center">MAJ 2025</p> <p align="center">Fiche 1.03g</p>
--	---	--

Titulaire : **André DELEBECQUE**

Suppléant : **Delphine DESRUEZ**

Benoît DELTOUR

- Au début de la crise

- est informé de l'alerte
- alerte et informe les établissements répertoriés dans l'annuaire de crise ci-joint

Fiche 5.07 rubrique « agriculture-industrie-artisanat »

- Pendant la crise :

- Assure l'information des agriculteurs - artisans - entreprises industrielles situés sur le territoire de la commune

- recense :

- . les personnels présents sur le site
- . les personnels en mission à l'extérieur du site
- . pour les élevages : la nature et le nombre d'animaux, les contraintes d'exploitation
- . le nombre d'enfants et de femmes enceintes éventuellement présents

A L'AIDE DE LA FICHE JOINTE EN ANNEXE (QUESTIONNAIRE)

- transmet les informations collectées et les éventuelles difficultés au Coordonnateur des Actions Communales ou directement au Maire

- **gère la mise en œuvre de toutes mesures concernant ces établissements** (ex : mise en œuvre d'une évacuation)

- Fin de la crise :

- informe les agriculteurs - artisans - entreprises industrielles contactés de la fin de la crise
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

	Dispositif Communal de Crise Fiche Actions « Responsable Population »	MAJ 2025 Fiche 1.03h
---	--	---

Titulaire : **Marcelle DESMETTRE**

Suppléants : **Dominique FACQUE**

Edith VANOVERBERGHE

Nathalie BODOUX

- Au début de la crise

- est informé de l'alerte
- alerte et informe la population en liaison avec la personne « chargée des relations publiques »

- Pendant la crise :

- **gère la mise en œuvre de toutes mesures concernant la population** (Mise à l'abri, évacuation, ingestion d'iode stable)
- assure l'approvisionnement des habitants (eau potable, iode stable) ainsi que la fourniture des repas aux personnes hébergées ou sinistrées en liaison avec le responsable « logistique »
- en cas d'évacuation, s'assure de la protection des biens contre le vandalisme ou le pillage en liaison avec les services de police
- mobilise en tant que de besoin les associations de secouristes (logistique hébergement, soutien socio-psychologique, etc.)
- informe la population en liaison avec la personne « chargée des relations publiques ».

- Fin de la crise :

- prévient toutes les personnes contactées pour les informer de la fin de la crise
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

CHAPITRE 2 :

**PRINCIPALES
ACTIONS A MENER**

 Bousbecque <small>www.bousbecque.fr</small>	Dispositif Communal de Crise Alerte à la population	MAJ 2025 Fiche 2.01
--	--	--

Convocation de tout ou partie du Poste Communal de Commandement (**PCC**).
Information auprès du Préfet sans délai.

MOYENS D'ALERTE

Les moyens dont dispose la Commune à l'heure actuelle sont :

- 1) une sirène du **Réseau National d'Alerte** situées au centre socio-éducatif, place du Général de Gaulle permet d'informer la majeure partie de la population vivant au sein de l'agglomération.
- 2) pour parfaire l'information, la commune, bénéficie dans un véhicule d'un **porte-voix** permettant de sillonner le territoire de Bousbecque pour avertir la population.

Le circuit d'alerte auprès de la population :

Le ou les circuits d'alerte, pour informer la population, seront établis en fonction de l'évènement et de son lieu par l'entremise de cartes détaillées à cet effet. Une liste (**Voir en annexe**) doit être établie afin de fixer les rues, lieux-dits ...et personnes à prévenir.

	<p align="center">Dispositif Communal de Crise</p> <p align="center">Alerte à la population Exemple de message à diffuser par haut-parleur RISQUE INONDATION</p>	<p align="center">MAJ 2025</p> <p align="center">Fiche 2.01a</p>
---	--	--

**ATTENTION, ALERTE
SANS EVACUATION DES POPULATIONS**

**Un risque d'inondation menace votre quartier.
Préparez-vous à évacuer sur ordre si cela devenait nécessaire
Restez attentifs aux instructions qui vous seront données pour votre
sécurité.**

**ATTENTION, ALERTE
AVEC EVACUATION DES POPULATIONS**

**Une inondation exceptionnelle est attendue.
Evacuez immédiatement la zone où vous vous trouvez, dans le calme.
Rejoignez le point de ralliement dont vous relevez et suivez toutes les
instructions données par le maire ou les forces de l'ordre.**

	<p style="text-align: center;">Dispositif Communal de Crise</p> <p style="text-align: center;">Information de la population pendant la crise</p> <p style="text-align: center;">Modalités d'organisation</p>	<p style="text-align: center;">MAJ 2025</p> <p style="text-align: center;">Fiche 2.02</p>
---	---	---

Lieux dans lesquels la commune met à disposition de l'information sur l'événement :


- Panneau d'affichage électronique situé sur la place du Général de Gaulle
- Site internet de la Commune

Autres moyens et procédures :

Radio France Bleu Nord devra être informée de l'événement dès le début pour communiquer l'information à la population puis informée régulièrement de l'avancée de crise. Fréquence 94.7

Numéro de téléphone de Radio France Bleu Nord :

Standard : 03.20.55.89.89

 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p align="center">Dispositif Communal de Crise</p> <p align="center">Stratégie d'intervention communale</p>	<p align="center">MAJ 2025</p> <p align="center">Fiche 2.03</p>
--	---	---

A / Risque d'inondation :

1) Mesures à mettre en œuvre pour une crue sans évacuation :

1. Information de la population concernée par patrouilles équipées.
2. Mise en place signalétique (Routes barrées et déviation).
3. Surveillance continue par patrouille de police municipale.

2) Mesures à mettre en œuvre pour une crue avec évacuation :

1. Idem sans évacuation
2. Etablissement de la liste des rues et ou lieux-dits à évacuer
3. Ouvertures des salles prévues à cet effet en fonction du nombre de victimes.

B / Risque technologique ou industriel :

1) Mesures à mettre en œuvre sans évacuation :

1. Information de la population concernée par patrouilles équipées.
2. Mise en place signalétique (Routes barrées et déviation).
3. Surveillance continue par patrouille de police municipale.

2) Mesures à mettre en œuvre avec évacuation :

1. Idem sans évacuation
2. Etablissement de la liste des rues et ou lieux-dits à évacuer
3. Ouvertures des salles prévues à cet effet en fonction du nombre de victimes.
4. Surveillance continue pour interdire l'accès à toute personne non habilitée.

C / Risque de tempête (Vent - neige) :

1) Mesures à mettre en œuvre avant la tempête :

1. Information de la population concernée par patrouilles équipées.
2. Suivi des informations météo relayées à la population
3. Ouverture des salles pour les personnes en difficultés.

2) Mesures à mettre en œuvre pendant la tempête :

1. Information auprès de la population sur les événements en cours par l'entremise d'internet et Radio France Bleu Nord.

3) Mesures à mettre en œuvre après la tempête :

1. Information de la population concernée par patrouilles équipées.
2. Dégagement des voies encombrées effectué par les pompiers et les employés des services techniques.
3. Gestion des victimes reçues dans les salles mises à leur disposition.

D / Accident de la circulation :

1) Mesures à mettre en œuvre :

1. Mettre en place la signalétique prévue pour la déviation.
2. Gestion des victimes reçues dans les salles mises à leur disposition.
3. Ouverture d'une chapelle ardente (nombreux morts)

E / Risque sismique - zone de sismicité niveau 2 (Faible) :

1) Mesures à mettre en œuvre avant le tremblement de terre :

1. Suivi des informations auprès de la Préfecture afin de les relayer à la population.
2. Ouverture des salles pour être prêt à recevoir les personnes en difficultés.
3. Information de la population concernée par patrouilles équipées.

Rappel des conduites à tenir par l'entremise du site internet et du panneau d'affichage :

a) Si vous êtes dans un bâtiment

Ne pas rester debout,

- S'abriter sous une table (si pieds métalliques), un encadrement de porte, un angle de mur, ou se placer en position fœtale au pied d'un lave-linge, d'un meuble bas, etc. (évités les réfrigérateurs, trop hauts)
- Dans votre chambre placez-vous à côté de votre lit,
- S'éloigner de la cheminée, fenêtre, balcon...
- Se protéger la tête avec tout ce que vous avez à portée de mains,
- Se protéger les pieds des bris de verre,

- Ne pas utiliser les ascenseurs,
- Ne pas fumer ni allumer de flamme,
- Couper eau, gaz, électricité,

b) Si vous êtes dans la rue





















- S'éloigner des constructions, s'abriter sous un porche, un encadrement de porte
- S'éloigner des lignes électriques, des arbres,
- Se protéger la tête, se méfier des chutes de décombres, de cheminées, etc.


c) Si vous êtes en voiture

- S'arrêter dans un endroit dégagé, loin des lignes électriques, des ponts, des passerelles, des tunnels, dessous-terrains.

2) Mesures à mettre en œuvre après le tremblement de terre :

1. Dégagement des voies encombrées effectué par les pompiers et les employés des services techniques.
2. Gestion des victimes reçues dans les salles mises à leur disposition.
3. En collaboration avec la Gendarmerie, mise en œuvre de patrouilles pour surveiller les lieux où des exactions pourraient d'être commises.
4. Information auprès de la population par des patrouilles équipées en vue de les diriger vers les salles mises à leur disposition.
5. Recensement du nombre de victimes et des infrastructures.
6. Ouverture d'une chapelle ardente.

<p>Le risque inondation</p>	 <p>Fermez la porte, les aérations</p>	 <p>Coupez l'électricité et le gaz</p>	 <p>Montez à pied dans les étages</p>	 <p>Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre</p>	 <p>N'allez pas chercher vos enfants à l'école l'école s'occupe d'eux</p>	 <p>Ne téléphonez pas : libérez les lignes pour les secours</p>
<p>LE RISQUE SISMIQUE</p>	 <p>Abritez-vous sous un meuble solide</p>	 <p>Éloignez-vous des bâtiments</p>				
<p>LE RISQUE INDUSTRIEL</p>	 <p>Enfermez-vous dans un bâtiment</p>	 <p>Bouchez toutes les arrivées d'air</p>	 <p>Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre</p>	 <p>N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux</p>	 <p>Ni flamme, ni cigarette</p>	 <p>Ne téléphonez pas: libérez les lignes pour les secours</p>
<p>LE RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES</p>	 <p>Enfermez-vous dans un bâtiment</p>	 <p>Bouchez toutes les arrivées d'air</p>	 <p>Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre</p>	 <p>N'allez pas chercher vos enfants à l'école s'occupe d'eux</p>	 <p>Ni flamme, ni cigarette</p>	 <p>Ne téléphonez pas: libérez les lignes pour les secours</p>

 www.bousbecque.fr	Dispositif Communal de Crise Evacuation, Accueil et Hébergement de la population	MAJ 2025 Fiche 2.04
--	---	--------------------------------------

Détermination des points de rassemblement :

Les points de rassemblement sont établis en fonction de l'événement et du lieu.

Détermination des centres d'accueils et/ou d'hébergements pressentis :

- Salle des Fêtes
- Salle Jean Debuf
- Salle du Gymnase

Procédures pour assurer le ravitaillement de personnes hébergées :

- Réquisition auprès des magasins (Voir fiche 3.02 et annexe pour réquisition)
- Des véhicules ainsi que du personnel communal effectueront le ravitaillement des personnes sous les ordres du responsable population.

Procédures d'obtention des lits et couvertures :

92 tapis de sols, 155 lits enfants, 30 lits bébé et 140 couvertures sont disponibles dans les divers locaux de la municipalité (Voir fiche 3.02)

CHAPITRE 3 :

**MOYENS ET
RESSOURCES RECENSES**

 <small>www.bousbecque.fr</small>	<p align="center">Dispositif Communal de Crise</p> <p align="center">Liste des véhicules détenus par les services communaux</p>	<p align="center">MAJ 2025</p> <p align="center">Fiche 3.01</p>
---	---	---

Type de véhicule	Numéro d'immatriculation	Nombre de places	Lieu de garage
RENAULT Master	FB 689 EL	3	Service Technique
RENAULT Kangoo	CE 558 AZ	2	Service Technique
FORD Transit	AV 747 YN	2	Service Technique
Tracteur ISEKI	DS 686 EN	1	Service Technique
GOUPIL		2	Service Technique

Nature du matériel	Quantité	Localisation
Remorque barrière (50)	1	Complexe sportif
Remorque (véhicule)	2	Service technique
Tronçonneuse petite	1	Service technique
Tronçonneuse grande	1	Service technique
Taille haie électrique	0	Service technique
Taille haie thermique	3	Service technique
Souffleurs	5	Service technique
Tonne à eaux	1	Service technique
Aspirateur à feuilles	1	Service technique
Débroussailleuse	5	Service Technique


Barrières	117	Complexe sportif
-----------	-----	------------------

Panneaux de signalisation	Quantité	Localisation
Sens interdit	6	Service Technique
Rétrécissement chaussée	2	Service Technique
Stationnement interdit	30	Service Technique
50 km	1	Service Technique
30 km	6	Service Technique
Déviation	5	Service Technique
Route barrée	2	Service Technique
Interdiction de doubler	4	Service Technique
Cônes	16 grands et 29 petits	Service Technique
Danger	4	Service Technique


 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p align="center">Dispositif Communal de Crise</p> <p align="center">Liste des hôtels situés à proximité de la commune</p>	<p align="center">MAJ 2025</p> <p align="center">Fiche 3.02a</p>
--	--	--

Nom	Localisation et nombre de chambres	N° de téléphone
Lys Hôtel	130 rue de Lille - Halluin (27 chambres)	03.20.46.80.92
Logis Hôtel St Sébastien	15/17 rue de l'Abbé Bonpain - Halluin (9 chambres)	03.20.94.21.68
Hôtel Kyriad	CIT - 3 Avenue de l'Europe - Roncq (48 chambres)	03.20.03.46.23

Lieu public	Adresse	Nombre de tapis et couvertures
Salle des Fêtes	Avenue des Peupliers	36 tapis 1m/2m sur 0.5cm épaisseur.
Salle du gymnase	23 Bis rue de Linselles	0
Salle Jean Debuf 03.20.23.52.28	23 Bis rue de Linselles	0
Salle J.F Gatien 03.20.23.52.28	23 Bis rue de Linselles	36 tapis 2m/1m sur 0.5cm d'épaisseur.
Centre Paul Valéry 03.20.68.41.30	42 rue de Wervicq	0
Garderie Péri scolaire 03.20.46.96.37	10 rue de Flandre	24 lits maternels 24 petites couvertures
Ecole Maternelle les Jonquilles 03.20.23.61.07	12 rue de Flandre	65 lits maternels 90 couvertures enfants 13 tapis de sols
Ecole St Ignace 03.20.23.60.73	19 Bis rue de Linselles	54 lits maternels 6 couvertures enfants 4 grands tapis 2m/1m 16 moyens 1m/1m
Salle les Jonquilles	12 rue de Flandre	0
Centre petite enfance 03.20.68.19.16	19 rue Saint Joseph	30 lits enfants 20 couvertures
Garage Jules verne	29 rue Saint Joseph	12 lits maternels

 <small>www.bousbecque.fr</small>	Dispositif Communal de Crise Liste des moyens de transport collectif	MAJ 2025 Fiche 3.02c
---	---	---

Type de véhicule	Localisation	Modalités de mobilisation
Taxi Jean	83 Hameau des Bois	06.07.67.05.42
Taxi RIBEIRO	165 bis rue de Wervicq	06.65.95.11.79

 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p align="center">Dispositif Communal de Crise</p> <p align="center">Liste des magasins d'alimentation</p>	<p align="center">MAJ 2025</p> <p align="center">Fiche 3.02d</p>
--	--	--

Nature	Localisation	Téléphone
Intermarché	Rue Auger	03.20.28.68.70
Boulangerie VANDEBEULQUE	17 rue Léon Six	03.20.23.57.81
Boucherie CATRICE	4 rue Léon Six	03.20.23.58.99
Boucherie RASSELLE	51 rue de Wervicq	03.20.23.58.88
Au Bon pain	53 rue de Wervicq	07.81.36.80.67

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES

Nom	Adresse	Numéro de téléphone	Médecins
ARROS Véronique	2 rue de Linselles	03.20.46.91.03	Généraliste
DUTHOIT Thierry	2 rue de Linselles	03.20.23.63.00	Généraliste
DUTHOIT Hélène	2 rue de Linselles	03.20.25.55.40	Généraliste
STELANDRE Antoine	2 rue de Linselles	03.20.68.12.29	Généraliste
Nom	Adresse	Numéro de téléphone	Pharmaciens
Pharmacie MERCIER	63 rue de Wervicq	03.20.23.58.41	Pharmacien
Pharmacie LERNOULD	Rue Auger	03.20.23.52.67	Pharmacien
Nom	Adresse	Numéro de téléphone	Infirmiers
DANNEQUIN Jérémie	49 Av. du Domaine de la Vallée	03.20.03.11.15	Infirmier
GHEYSEN Hélène	82 rue Saint Joseph	03.20.23.50.84	Infirmière
LEFEBVRE Angélique	55 rue de Wervicq	07.76.14.21.57	
VANCRAYELYNGHE Cathy	55 rue de Wervicq	06.09.43.18.27	Infirmière
LE GALL Mélanie	2 rue de Linselles	03.20.23.50.84	Infirmière
HIEL Hélène	4 rue de Linselles		Infirmière
BARTOS Yanis	4 bis rue Saint Joseph	06.62.13.75.16	Infirmier
DELECLUSE Valentine	6 rue Saint Joseph	07.67.91.71.72	Infirmière
CALOIN Jeanne	4 bis rue Saint Joseph	06.81.29.71.25	Infirmier
JANSSENS Benjamin	4 bis rue Saint Joseph		Infirmier
MERCIER Julien	55 rue de Wervicq	07.76.14.21.57	Infirmier
MAILLARD Camille	4 bis rue Saint Joseph	06.48.73.88.72	Infirmière Puéricultrice
Nom	Adresse	Numéro de téléphone	Dentiste
MOTTE Grégory	39 rue de Wervicq	03.20.23.67.29	Dentiste
PLISSART VANACKERE Anne	120 rue Saint Joseph	03.20.23.54.57	Dentiste

 <small>www.bousbecque.fr</small>	Dispositif Communal de Crise Liste des personnes ressources Associations diverses	MAJ 2025 Fiche 3.03b
---	--	---

Nom / Association	Adresse	Numéro de téléphone	Compétences particulières
Rollet Marc	22 Hameau du Crumesse	03.20.39.09.81	Médecin
Association sapeurs-pompiers	114 bis rue de Linselles	03.20.69.24.70	
Protection civile		07.60.41.00.06	
Jude Michel	53 Hameau de la Basse Ville	03.20.23.55.91	Chirurgien

CHAPITRE 4

ANALYSE DU RISQUE

 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p>Dispositif Communal de Crise</p> <p>Identification des risques</p>	<p>MAJ 2025</p> <p>Fiche 4.01a</p>
--	---	--

- RISQUE NATUREL :
 1. Risque d'inondation- [par ruissellement](#)
 2. Tempête
 3. Risque sismique

- RISQUE INDUSTRIEL

- RISQUE TECHNOLOGIQUE

- RISQUE DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

[Voir carte ci-après](#)

Pièce n°8 - Soubecque



PPRI

Éléments généraux

- Limites Communales
- Particularité du cadastre
- EAU
- Quartiers d'eau et pièces d'eau
- Bassin versant de la Lys

Zonage réglementaire

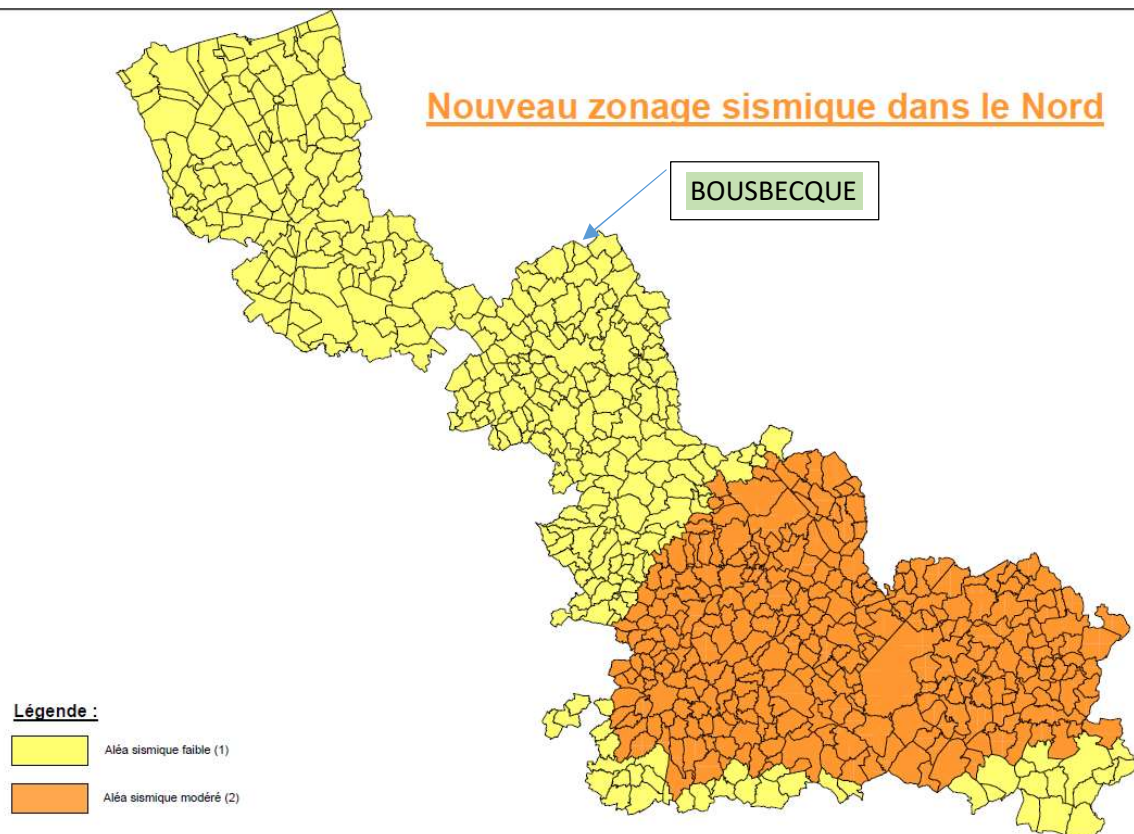
Zone	Couleur
Zone d'habitat individuel	Vert clair
Zone d'habitat collectif	Vert foncé
Zone commerciale	Rouge
Zone industrielle	Bleu
Zone agricole	Violet
Zone naturelle	Jaune

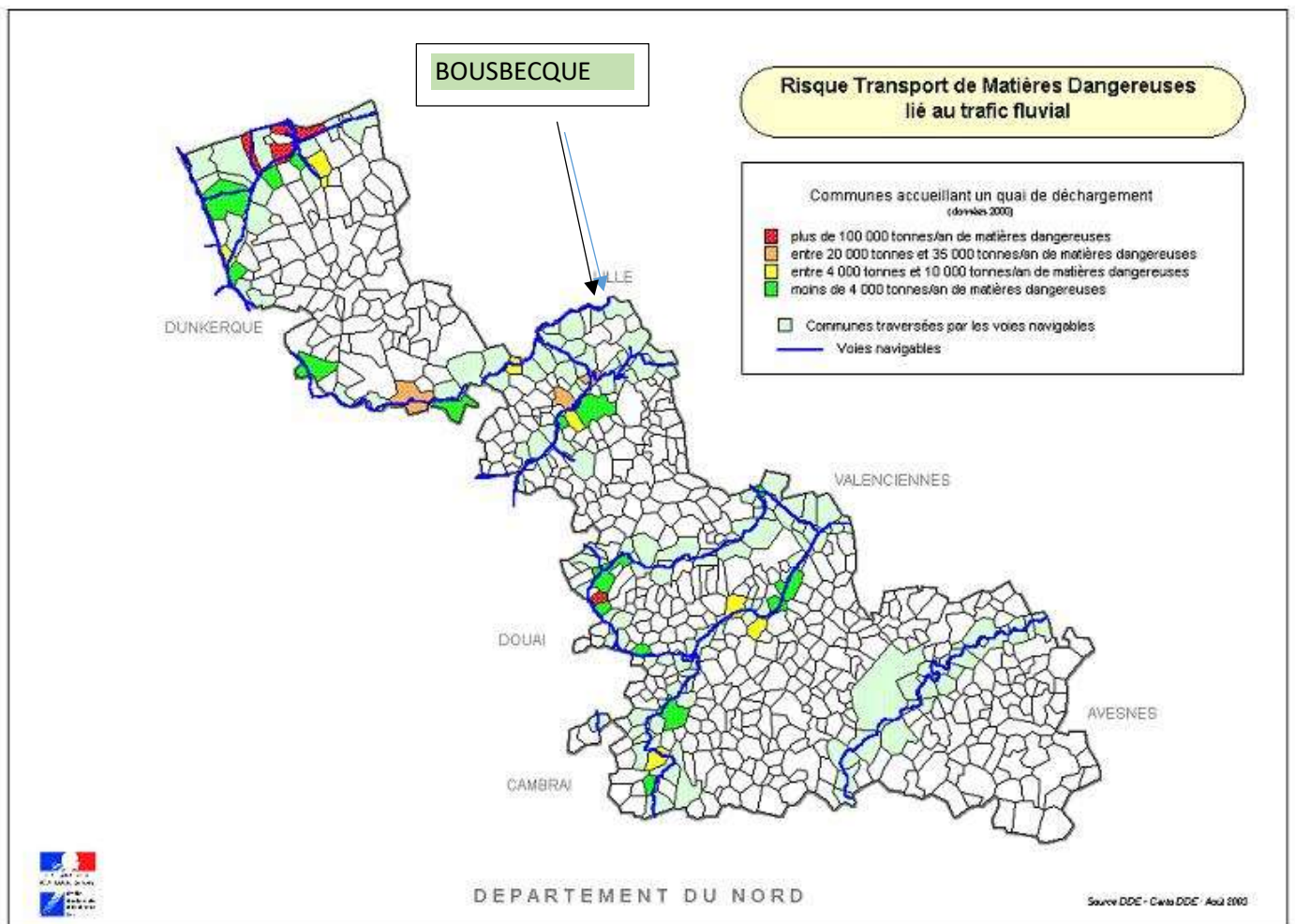


Le risque sismique est présent partout à la surface du globe, son intensité variant d'une région à une autre. La France n'échappe pas à la règle, puisque l'activité peut être négligeable ou faible dans certaines régions de métropole, et forte dans les Antilles.

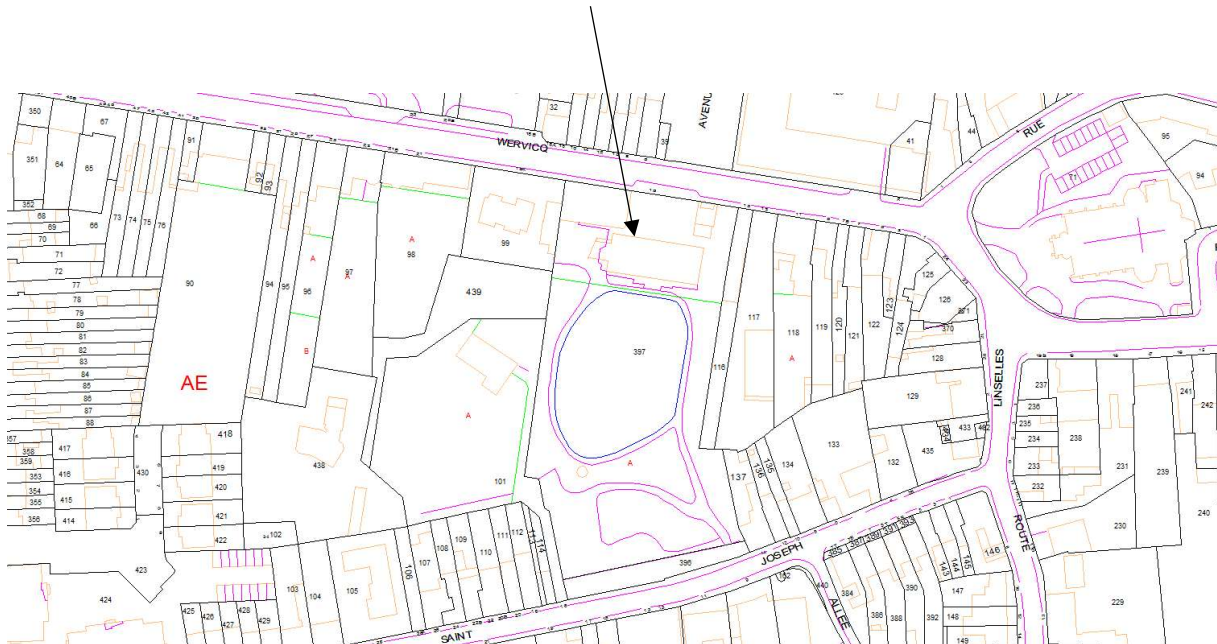
La politique française de gestion de ce risque est basée sur la prévention (information du citoyen, normes de construction) et la préparation des secours. La connaissance des micro séismes des dernières années a modifié l'aléa.


Tout le département du Nord est en aléa faible (337 communes) ou modéré (315 communes).





**Poste de Commandement :
Hôtel de Ville
19 rue de Wervicq**



	Dispositif Communal de Crise Informations relatives aux points de rassemblement	MAJ 2025 Fiche 4.01f
---	--	---


En cas déplacement de la population, suite à des inondations ... Des points de rassemblement doivent être définis, par rapport à la zone touchée (En ou hors agglomération). Ces rassemblements de personnes ont pour objectif de les rapatrier, par le biais de véhicules (pouvant être réquisitionnés), dans le ou les hébergements d'accueil mis à leur disposition.

Pour ce faire, un document intitulé : Fiche liste des rues et lieux-dits du circuit d'alerte est annexé au dossier (fiche 6.03). Il permet au responsable population de définir, avant l'intervention, les rues, lieuxdits et personnes à évacuer.

Après établissement de cette liste, des points de rassemblement peuvent être fixés et portés à la connaissance des personnes à évacuer par l'entremise des moyens d'alertes existants (Fiches2.01 et 2.02).



INFORMATIONS RELATIVES A LA POPULATION

 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p align="center">Dispositif Communal de Crise</p> <p align="center">Population permanente</p>	<p align="center">MAJ 2025</p> <p align="center">Fiche 4.02a</p>
--	--	--

Nombre d'habitants permanents :

- 4900 habitants environ

Populations identifiées « à risques »

- Il s'agit des personnes handicapées ou non vivant seules sans famille proche : Voir fiche n° 5.06
- Parc les Gerfauts
- Maison de Retraite la Cerisaie

Lieux d'accueils d'enfants et d'adolescents (voir liste, adresse et coordonnées dans l'annuaire de crise)

- Centre Petite Enfance
- Garderie
- Ecoles maternelles
- Ecoles primaires
- Home des Flandres
- Restaurant scolaire
- Crèche FOR YOUR BABY
- Crèche L'ARCHE D'EVEIL

Soit environ 490 élèves sur la commune de 7H30 à 18H30 du lundi au vendredi.

Maison de retraite la Cerisaie - Rue de Linselles

- 40 personnes âgées soit 40 chambres

Nom	Type public	Lieux fréquentés
Gymnastique Saint Michel	Enfants	Gymnase
Bousbecque Raquette Tennis Club (BRTC)	Adultes / Enfants	Salle Gatien
Compagnie d'arc Saint Sébastien	Adultes / Enfants	Salle Saint-Sébastien
Confrérie des Abalétriers Saint Georges	Adultes	Salle Jean Debuf
Centre Sportif de Bousbecque (CSB)	Adultes / Enfants	Complexe Sportif
Gymnastique Entretien Adulte (GEA)	Adultes	Salle des Fêtes / Salle Jean Debuf
Handball Club Bousbecque-Wervicq-Sud-Vallée de la Lys (HBCBWL)	Adultes / Enfants	Salle Jean Debuf
Lys Yoga	Adultes	Centre Culturel Paul Valery
Run In Bousbecque		Salle Jean Debuf
Tennis de Table Bousbecque Wervicq-Sud (TTBWS)	Adultes / Enfants	Salle Gatien
Anim'Danse		Centre Culturel Paul Valery
Association récréative Portugaise Bousbecquoise	Adultes	Centre Culturel Paul Valery
Atelier "Art et Création"		Salle des Jonquilles
Bibliothèque pour tous	Adultes / Enfants	Centre Culturel Paul Valery
Centre Culturel Espagnol	Adultes	Centre Culturel Paul Valery
Cinéma le Foyer		Cinéma le Foyer
Ensemble vocal Lys en Chœur	Adultes / Enfants	Centre Culturel Paul Valery
Harmonie Municipale	Adultes	Centre Culturel Paul Valery
Patrimoine et Mémoire de Bousbecque	Adultes	Logement Jules Verne
Théâtre de la Tulipe Verte	Adultes	Centre Culturel Paul Valery
Théâtre "Côté Cour - Côté Jardin"	Adultes	Centre Culturel Paul Valery
Street's Light	Adolescents	Centre Culturel Paul Valery
CLCV Vallée de la Lys	Adultes	Centre Culturel Paul Valery

Créneaux :

Voir planning ci-après.

 <p>Bousbecque <small>www.bousbecque.fr</small></p>	<p>Dispositif Communal de Crise</p> <p>Organigramme</p>	<p>MAJ 2025</p> <p>Fiche 4.03</p>
---	---	---

ORGANIGRAMME DES SERVICES COMMUNAUX

DUBOQUET Anne-Sophie D.G.S.
SERVICE ADMINISTRATIF
Assistante de Direction Maire / DGS / Cimetière / Etat Civil
RUDOWSKI Stéphanie
Ressources Humaines
VERBEKE Caroll
Comptabilité / Elections
BERNARD Valérie
Service Scolaire
CHANDIOUX Maxime
Associations / Manifestations/salles
KLIBER Bérengère
Urbanisme
CLAIS Sandrine
Accueil
FELTRIN Lucas
Etat Civil
MEERSSEMAN Charlotte
Service Travaux / bâtiments
HENNION Audrey
SERVICE TECHNIQUE
Responsable des Services Techniques
DUBOIS Gilles
Equipe Bâtiment / Espaces Verts
VELGHE Alain
DELAHOUSSE Philippe
CHIBRAC Julien
DELEU Bruno
BEZE Mickael
CLAIS Jean-Christophe

Responsable du Restaurant Municipal
Sandrine VALLE
Equipe de Restauration
Odile CORBEIL
BOURRELI Alicia
DUFOUR Véronique
DAUTRICOURT Marion
KEDZIR Sandrine
VALLE Sandrine
HOUTEKIET Véronique
DOS REIS MOREIRA Angélique
DUBOIS Sandrine
BOUREL Flavie
DELMOTTE Sabine
ECOLES
Entretien Ecole la Fontaine
COMPERNOLLE Leslie
Entretien Ecole Jules Verne
Société extérieure
Personnel Ecole Maternelle les Jonquilles
BRAND Laëtitia
SASIAK Marie-France
CENTRE PETITE ENFANCE
Responsables Centre Petite Enfance
CORNART Sylvie
Equipe Centre Petite Enfance
LAZARO SANGUINO Cindy
AGACHE Aurélie
DESRUEZ Valérie
ARROB Chaïma
FERREIRA-PLANCOT Céline
FRELIER Delphine
KERFALI Inès
BREYNE Florine
HOORNAERT Yenisleydys

ECOLE DE MUSIQUE	
Responsable Ecole de Musique	
GHEYSENS Emmanuel	
Equipe Ecole de Musique	
CLEMENT Sylvie	
DESMAZIERE Gilles	
LORILLARD Eric	
CASTRYCK Sébastien	
DURAND Sandrine	
REFFO Anne	
SICCHIO Danièle	
SICCHIO Gianni	
SOCCODATO Florence	
HASBROUCQ Timothé	
MAHIEU Simon	
VANRULLEN-DEMEUR Gwenaëlle	
FILLION Aurélien	
PELEAS DO NASCIMENTO Guillaume	
VIGNALS Sébastien	
COMPLEXE SPORTIF	
Responsable Service des Sports	
CHANDIOUX Maxime	
Entretien Complexe Sportif	
RAPSAET Grégory	
VANOVERBERGHE Véronique	
Entretien	
SERVICE JEUNESSE	
Responsable Service Jeunesse	
CHANDIOUX Maxime	
Equipe Service Jeunesse et Scolaire	
MACHU Nicolas	
OSTYN Thibaut	
NOPPE Julien	
EL HADDOUCHI Youssef	
LETENRE Romain	
GISSELAIRE Karine	
OSTYN Charlotte	
SERVICE COMMUNICATION	
MACHU Nicolas	
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	
BEACQ Marie-Christine	

CHAPITRE 5 :

ANNUAIRE DE CRISE

AUTORITES

Identification	Téléphone	Fax	Observations
Préfecture du Nord	03.20.30.59.59	03.20.57.08.12	

POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL

Identification	Téléphone	Fax	Observations
Mairie	03.20.23.63.63	03.20.23.62.48	

MAIRE ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nom	Prénom	Fonctions
LEFEBVRE	Joseph	Maire
LEROY- BOUTTERY	Christine	Adjoint
BAUDIN	Stéphane	Adjoint
DESMETTRE- BERNARD	Marcelle	Adjoint
DELESCLUSE	Christophe	Adjoint
DELANNOY	Sabine	Adjoint
DE FACQ	Jean	Adjoint
THELLIER	Isabelle	Adjoint
DESTAILLEUR	Martial	Adjoint
FLAMENT	Bernard	Conseiller
ROLLET	Marc	Conseiller
HOUPLINE	Yves	Conseiller
DEKENS	Betty	Conseiller
FACQUE	Dominique	Conseiller
FOURNIER	Gilles	Conseiller
ALLARD	Myriam	Conseiller
DELEBECQUE	André	Conseiller
VANOVERBERGHE	Edith	Conseiller
DELTOUR	Benoit	Conseiller
DESRUEZ	Delphine	Conseiller
DUTOIT	Céline	Conseiller
HAMMERTON	Jérémy	Conseiller
GHESQUIER	Manon	Conseiller
PINTE	Charlotte	Conseiller
BOUDENOOT	Céline	Conseiller Opposition
BODOUX	Nathalie	Conseiller Opposition
VAN DER ZYPPE	Magalie	Conseiller Opposition

PERSONNEL ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

Nom	Prénom	Tél. Bureau	Fonctions
DUBOQUET	Anne-Sophie	03.20.23.63.63	DGS
RUDOWSKI	Stéphanie	03.20.23.11.36	Adj. Adm
BERNARD	Valérie	03.20.23.10.31	Adj. Adm
CLAIS	Sandrine	03.20.23.68.39	Adj. Adm
VERBEKE	Caroll	03.20.23.30.01	Adj. Adm
MEERSSEMAN	Charlotte	03.20.23.29.99	Adj. Adm
BEACQ	Marie-Christine	03.20.23.30.02	Ass. Soc.
KLIBER	Bérengère	03.20.23.29.99	Adj. Adm
FELTRIN	Lucas	03.20.23.63.63	Adj. Adm
HENNIION	Audrey	06.74.25.08.53	Adj. Adm

PERSONNEL TECHNIQUE DE LA COMMUNE

Nom	Prénom	Tél. Bureau	Fonctions
DUBOIS	Gilles	06.74.25.55.24	Responsable
DELEU	Bruno		Agent Maîtrise
DELAHOUSSE	Philippe	07.85.31.28.48	Adj. Techn
BEZE	Mickael		Adj. Techn
CHIBRAC	Julien		Adj. Techn
VELGHE	Alain		Adjt techn
CLAIS	Jean-Christophe	06.09.98.42.50	Adjt techn

PERSONNEL DES ECOLES

Nom	Prénom	Tél. Bureau	Fonctions
BRAND	Laetitia	03.20.23.61.07	ATSEM
SASIAK	Marie-France	03.20.23.61.07	ATSEM

PERSONNEL DU CENTRE PETITE ENFANCE

Nom	Prénom	Tél. Bureau	Fonctions
CORNART	Sylvie	03.20.68.19.16	Responsable
AGACHE	Aurélie		EJE
DESRUEZ	Valérie		Auxi
KERFALI	Inès		Adjoint d'Animation
LAZARO SANGUINO	Cindy		EJE
FRELIER	Delphine		Aide Auxi puériculture
FERREIRA-PLANCOT	Céline		Auxi puériculture
ARROB	Chaïma		Auxi puériculture
BREYNE	Florine		EJE
HOORNAERT	Yenisleidy		Adjt techn

PERSONNEL RESTAURATION

Nom	Prénom	Tél. Bureau	Fonctions
VALLE	Sandrine	03.20.23.68.37	Adjt techn
DAUTRICOURT	Marion		Adjt techn
DUFOUR	Véronique		Adjt techn
KEDZIR	Sandrine		Adjt techn
DUBOIS	Sandrine		Adjt techn
DOS REIS MORERA	Angélique		Adjt techn
CORBEIL	Odile		Adjt techn
HOUTEKIET	Véronique		Adjt techn
BOURRELI	Alicia		Adjt techn
DELMOTTE	Sabine		Adjt techn
BOUREL	Flavie		Adjt techn

PERSONNEL COMPLEXE SPORTIF

Nom	Prénom	Tél. Bureau	Fonctions
RAEPSAET	Grégory	03.20.23.52.28	Adjt techn
VANOVERBERGHE	Véronique	03.20.23.52.28	Adjt techn

SERVICE JEUNESSE

Nom	Prénom	Tél. Bureau	Fonctions
CHANDIOUX	Maxime	03.20.68.41.39	Responsable
MACHU	Nicolas	03.20.68.41.31	Animateur
OSTYN	Thibaut	03.20.68.41.34	Animateur
LETENRE	Romain		Adjoint d'Animation
EL HADDOUCHI	Youssef		Adjoint d'Animation
NOPPE	Julien		Adjoint d'Animation
GISSELAIRE	Karine	03.20.23.30.03	Adj Adm
OSTYN	Charlotte		Adjt techn

PERSONNEL D'ENTRETIEN

Nom	Prénom	Tél. Bureau	Fonctions
RAEPSAET	Grégory	03.20.23.52.28	Adjt techn
VANOVERBERGHE	Véronique	03.20.23.52.28	Adjt techn
COMPERNOLLE	Leslie		Adjt techn

 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p>Dispositif Communal de Crise</p> <p>Annuaire de Crise Concessionnaires / Partenaires</p>	<p>MAJ 2025</p> <p>Fiche 5.03</p>
--	--	---

Société	Nom responsable	Fonctions	Téléphone	Fax
SFR			1099	
Conseil Départemental	Christian POIRET	Président	03.59.73.59.59	
GRDF			03.27.41.39.87	
ENEDIS			03.28.53.26.12	
France Télécom			09.75.18.80.51	
Numéricâble			03.21.28.62.68	
Iléo MEL			09.69.32.22.12	
UTTA			03.20.21.18.04	
VNF			03.21.63.24.24	

 www.bousbecque.fr	Dispositif Communal de Crise Annuaire de Crise Lieux Publics / ERP	MAJ 2025 Fiche 5.04
--	---	--

LIEUX PUBLICS ACCUEILLANT DES ENFANTS ET ADOLESCENTS

Nom de l'établissement	Adresse	Coordonnées	Identité du responsable	Coordonnées responsable
Centre Petite Enfance	9 rue Saint Joseph	03.20.68.19.19	CORNART Sylvie	06.21.43.59.92
Ecole Maternelle les Jonquilles	12 rue de Flandre	03.20.23.61.07	PENET Stéphanie	06.09.38.92.85
Ecole Jules Verne	19 rue Saint Joseph	03.20.23.57.97	PENET Stéphanie	06.09.38.92.85
Ecole La Fontaine	17 rue de Linselles	03.20.23.57.97	PENET Stéphanie	06.09.38.92.85
Ecole St Ignace	Rue des Bersaults	03.20.23.60.73	MULLIER Stéphanie	06.75.79.64.98
Garderie les Petits Lutins	10 rue de Flandre		CHANDIOUX Maxime	07.70.53.16.16
Home des Flandres	172 Rue de Wervicq	03.20.23.50.40	CERDAN (Mme)	
Service Jeunesse	42 rue de Wervicq	03.20.68.41.39	CHANDIOUX Maxime	07.70.53.16.16
Crèche FOR YOUR BABY	2 Rue de la papeterie	06.65.39.67.65	MAERTENS Virginie	
Crèche L'ARCHE D'EVEIL	7 Rue Léon Six	06.29.83.57.07	Mr BOUAKAZ	

LIEUX ACCUEILLANTS DES PERSONNES AGEES

Nom de l'établissement	Adresse	Coordonnées	Identité du responsable	Coordonnées responsable
La Cerisaie	17 rue de Linselles	03.20.03.29.87	GRAVER Claudine	

LIEUX ACCUEILLANTS DES PERSONNES HANDICAPEES

Nom de l'établissement	Adresse	Coordonnées	Identité du responsable	Coordonnées responsable
ARPIH	81 rue de Wervicq	03.20.11.32.00	JUSTE François	

 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p>Dispositif Communal de Crise</p> <p>Annuaire de Crise</p> <p>Police Nationale - Sapeurs-Pompiers</p>	<p>MAJ 2025</p> <p>Fiche 5.05</p>
--	--	---

Etablissement	Identité du responsable	Téléphone		Observations
		Prof.	Port.	
Police Nationale Comines	BONINGUE Remy	03.59.22.89.00		
SDIS	VASSEUR Sébastien	03.20.69.24.70	06.08.97.82.19	
SDIS du Nord	GREGOIRE Gilles	03.28.82.28.59		
Protection civile du Nord	LE NÉANNEC Fatiha		07.60.41.00.06	



Dispositif Communal de Crise

**Annuaire de Crise
Population à risques**

MAJ 2025

Fiche 5.06

ENTREPRISES INDUSTRIELLES

ENTREPRISES	Service	Nom	Prénom	rue	N° Tel
CARETTE	Electricité installation	CARETTE	Gonzague	15 rue de Linselles	03 20 23 58 04
DEGRAVE & MARCANT DMA	assainissement	DEGRAVE	Dominique	chemin du pont des vaches - Z A des Prairies	03 20 70 72 32
DELANNOY FRERES ETS	Tissus technique fabrication gros location	DELANNOY	Marc	Chem du pont des vaches	03 20 23 66 66
SARL VERNIEST DENEVE	charbons et combustibles	VERNIEST	Laurent	chem du pont des vaches, 174 rue de wervicq, ZA des Prairies	03 20 23 66 45
ESEM SARL	Transport routier	ABDELAKHIM	Mouada	avenue de l'Europe	03 20 28 27 26
FG RENOV	Carrelage, Plâtrerie	FALZONNE	Giovanni	181 rue St Joseph	
JMC	Entreprise de bâtiment	CASTELAIN	Norman	73 B rue de Linselles	
LE GROS CHENE	Centre équestre	HAZEBROUCK	Louis	59 rue de Linselles	03 20 94 24 72
LES DEUX J	Bâtiments	TIAGO	José	7 B rue Auger	03 20 25 58 13
WIPAK GRYSPEERT		THYBAUT	Olivier	zone des bois	03 20 11 56 67
WEPA	hygiène en papiers	SCHMITT	Laurent	Avenue de l'Europe	03 20 23 65 16
Ets DESRUEZ	Peinture Décoration	DESRUEZ	Laurent & Yv	18 B rue de Wervicq	03 20 23 58 52
LA BOITE A MEUH	Communication	COURCOL	Sophie	2 Chemin de la Blanderisse	03 20 03 90 40
LA BOITE A MEUH	Communication	RICAUX	Raphaël	2 Chemin de la Blanderisse	03 20 03 90 40
LA BOITE A MEUH	Communication	VERMEERSCH	Pierre-Yves	2 Chemin de la Blanderisse	03 20 03 90 40
B-FIT	Studio de coaching sportif			4 rue de Wervicq	06 83 14 06 19
NM RENOV	Rénovation parquets, cuisine placard sur mesure, aménagement intérieur, bardage, terrasse en bois, plâtrerie	MARZO	Nicolas	32 Hameau des bois	06-22-41-01-28
POLLET Louis jardin	entretien Parcs et Jardins	POLLET	Gery	13 hameau du Crumesse	03-20-46-48-23
INTERMARCHÉ	supermarché	DESTAILLEURS		rue Auger	03-20-28-68-70
S.T.G.P	location pelle hydraulique avec chauffeur / terrassement petite et grande démolition	PHILIPPO	Guillaume	avenue de l'Europe	
VANCOILLIE - DMA	vidanges	DELANNOY		zone prairies de la Lys	03-20-23-66-66
TEKNIC'ELEC	electricité installation	HOLVOET	Marc	21 rue Auger	03-20-70-15-03
isolation thermique	isolation thermique	GUINARD	Daniel	136 rue Saint Joseph	

ENTREPRISES ARTISANALES

Service	Nom	Prénom	rue	N° Tel
Centre aide au travail	JUSTE	François	81 rue de Wervicq	03-20-11-32-58
Café Tabac Presse	HOVELAQUE	Gauthier	23 Place du Gal de Gaulle	03 20 23 58 92
Boulangerie	TAOUFIK	Nourredin	53 rue de Wervicq	07 81 36 80 67
Coiffure	LECOMTE	Virginie	30 rue de Linselles	03 20 23 60 06
Carrelage, Plâtrerie	DA SILVA		75 rue Saint Joseph	03 20 23 64 34
Garage Automobile Renault	D'ANGELO	Sébastien	13 rue de Wervicq	03 20 23 59 83
Fleuriste	TAVERNIER	Laurence	3 rue Léon Six	03 20 23 68 08
Coiffure	MANSET	Sandrine	8 rue de Wervicq	03 20 23 59 84
Dépannage informatique Installation	DESTAILLEUR	Martial	1 A rue des Processions	03 20 94 24 72
Spécialiste de l'espace vert -Vente & Réparation	MARESCAUX	Benoit	14 Place du Gal de Gaulle	03 20 23 57 90
Boulangerie Pâtisserie	VANDEBEULQUE WAUTIER	Sébastien	17 rue Léon Six	03 20 23 57 81
Toiletage animaux	NOORD'HUIZEN	Sylvianne	69 Ter rue de Wervicq	03 20 23 60 12
Coiffure	HOUTEKIET	Sophie	9 Place du Gal de Gaulle	03 20 23 61 54
Café	POPPE	Emmanuel	19bis place du Gal de Gaulle	03 20 23 58 95
Travaux de jardinage & décoration	MAERTEN	Olivier	11 allée Paul Cézanne	
Peinture Décoration	GRIMONPREZ	Christophe	11 Les Chardonnerets	03 20 37 08 58
Chauffage/sanitaire/plomberie	POLLET	Gaston	13 chemin de Malvaux, Hameau du Cru	03 20 23 56 71
Lavage automobile a domicile	DA SILVA RAMOS	Jonathan	32 hameau des Bois	
Architecte intérieur	CHOMBART	Géraldine	85 Avenue des peupliers	
Boucherie Charcuterie	RASSELLE	Théo	51 rue de Wervicq	03 20 23 58 88
Agence immobilière	PEREZ-CENIT	Laetitia	18 Place du Gal de Gaulle	03 20 46 16 03
Boucher Charcutier Traiteur	CATRICE	Benoît	4 rue Léon Six	03 20 23 58 99
Peintre	DELMOTTE	Fabien	6 rue du Maréchal Leclerc	
Caviste Grossiste et Détail Bières Boissons	SCHEERS	Jean-Claude	178 rue de Wervicq	03 20 23 53 15
Auto Ecole	FLIPO	Philippe	11 rue de Linselles	03 20 23 67 00
Peintre	FAUVERGUE	Christophe	73 avenue du Domaine de La Vallée	03 20 23 87 24
Pizzeria	LORIO	Larry	21 Place de Gal de Gaulle	03 20 46 98 97
Café Brasserie	POPPE	Emmanuel	19 B Place du Gal de Gaulle	03 20 23 58 95
Electricité générale	HUYGHE	Mickael	40 rue du Château	
centre équestre	HOUZET	Mathilde	9bis chemin Crumesse	
Entretien Parcs & Jardin	POLLET	Louis & Géry	13 Hameau du Crumesse	
Facilitatrice du travail – Coach Bien-être au travail	DESROUSSEAUX	Sylvie	place du Général de Gaulle	
Hypnose enfants et adultes	MORELLE	Roxane	77 rue de Wervicq	
Prêt à Porter et accessoires	GAMOT	Tiffany	18 Place du Gal de Gaulle	
Vente réparation de mobile	GOUILLARD	Michaël	1 rue des Processions	
Supermarché	VALCQ	Sandrine	rue Auger	03 20 28 68 70
Vente fruits légumes fleurs	NOLLET	Véronique	Hameau des bois	
Vente de boissons	NYS	Véronique	178 rue de Wervicq	03 20 23 53 15
Concept store et salon de beauté	POLLIN	Camille	71 rue de Wervicq	06 74 96 97 94
supermarché	VALCQ	Sandrine	rue Auger	03 20 28 68 70
couverture zinguerie charpente velux étanchéité	BOURRELI	Logan	62 Hameau des bois	06 21 14 05 65
Services entretien jardin, petits travaux, informatiques	WATIER		32 rue du château	07-83-71-28-33

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Nom	Adresse Propriétaire	Activité	N° Téléphone
LEFEBVRE Arnaud	27 Basse Ville	Production Volailles - Elevage laitier - Céréales - Grandes cultures	03.20.23.54.58
BOUILLET Ludovic	8 Le Crumesse	Vaches laitières - Grandes Cultures - Légumes	03.20.46.87.47
HAZEBROUCQ Louis	61 rue de Linselles	Centre Equestre - Ecole d'équitation	03.20.23.52.99
DELEBECQUE André	58 Hameau des Bois	Vaches laitières - Grandes Cultures	03.20.94.27.85
DELEFORTERIE Pascal	31 Le Crumesse	Vaches laitières - Grandes Cultures - Cultures légumières	03.20.39.27.72
HOUSEZ Benoit	124 rue de Linselles	Activité Équestre - Grandes Cultures	03.20.03.04.04

EXPLOITATIONS MARAICHÈRES

Nom	Adresse Propriétaire	Activité	N° Téléphone
D'HONDT Johnny	19 bis chemin de la Basse Ville	Culture légumières - maraichage	03.20.11.10.94
NOLLET Mathieu	31F Hameau des Bois	Culture légumières - maraichage	03.20.07.58.83

ANNEXES

 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p>Dispositif Communal de Crise</p> <p>Annexe</p> <p>Arrêté municipal de réquisition</p>	<p>MAJ 2025</p> <p>Fiche 6.01</p>
--	---	---

A R R E T E N°

Commune de BOUSBECQUE,

Le Maire de la Commune de BOUSBECQUE

VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004, et notamment son article 28 ;

VU le Code Pénal, article R642.1

VU le code de la route et notamment ses articles R. 415- 6 et R. 415-7,

CONSIDERANT
..... survenu ce jour à
.....

A R R E T E

ARTICLE 01 -Il est prescrit à M
Demeurant à

d'avoir à se présenter sans délai à la mairie de
pour effectuer la mission qui lui sera confiée.


de mettre sans délai à la disposition du maire le matériel suivant :
.....
.....
.....

et de le mettre en place à
.....
.....

ARTICLE 02 - Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à , le


Le Maire,
Conseiller Métropolitain,
Joseph LEFEBVRE

 <p>Bousbecque <small>www.bousbecque.fr</small></p>	<p>Dispositif Communal de Crise</p> <p>Annexe Questionnaires « Lieux public »</p>	<p>MAJ 2025</p> <p>Fiche 6.02</p>
---	---	---

Questionnaires

« Lieux accueillant du public »

à compléter le jour de l'événement

 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p align="center">Dispositif Communal de Crise</p> <p align="center">Annexe</p> <p align="center">RESPONSABLE LIEUX PUBLICS ET</p> <p align="center">ERP</p> <p align="center">Questionnaire Général</p>	<p align="center">MAJ 2025</p> <p align="center">Fiche 6.02</p>
--	---	---

DATE : HEURE :

Identification du lieu public (horaires d'ouverture à préciser) :

Prénom et nom de la personne contactée :

Numéro de téléphone à joindre au sein de l'établissement si besoin :

Demander à la personne de désigner, au sein de l'établissement, une personne qui reste à l'écoute de la radio et qui répond au téléphone. (si possible : identité de la personne désignée :.....)

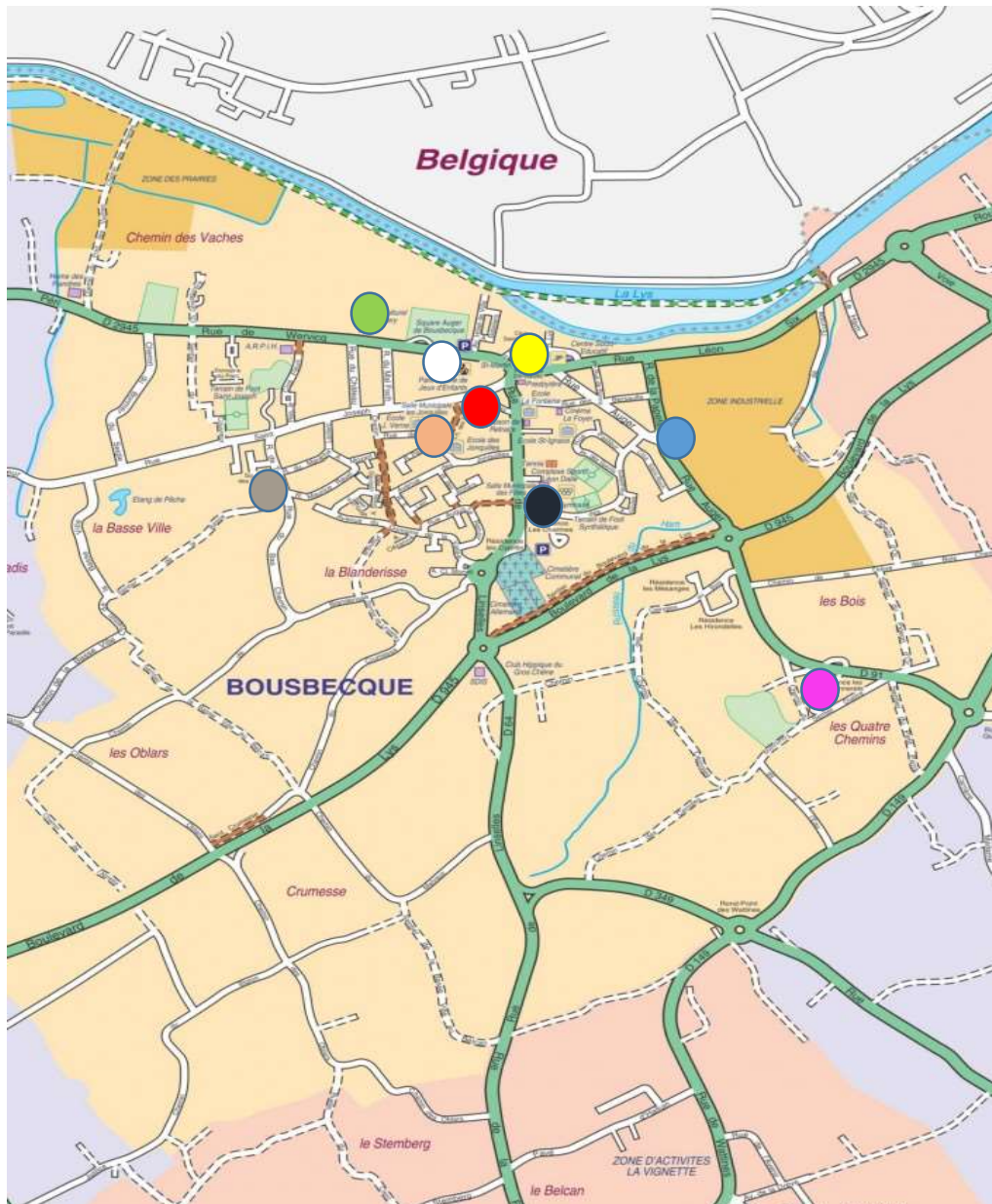
Combien de personnes sont présentes ?






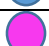


Combien de personnes ont des difficultés pour se déplacer ?


Combien y a-t-il de femmes enceintes ?

Combien y a-t-il d'enfants ?

Si une mesure de mise à l'abri est préconisée, demander à votre interlocuteur de couper les centrales de traitement d'air et les ventilations.



 CENTRE PETITE ENFANCE	 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
 HOTEL DE VILLE	 PARKING INTERMARCHÉ
 CENTRE CULTUREL PAUL VALÉRY	 ESPACE VERT DES CHARDONNERETS
 SALLE DES JONQUILLES	
 STADE ST JOSEPH	

 <p>Bousbecque <small>www.bousbecque.fr</small></p>	<p>Dispositif Communal de Crise</p> <p>Annexe</p> <p>Fiche Accueil des populations</p>	<p>MAJ 2025</p> <p>Fiche 6.04</p>
---	--	-----------------------------------

FICHE

**« ACCUEIL DES POPULATIONS
AU CENTRE D'ACCUEIL ET/OU
D'HEBERGEMENT »**

**à compléter le jour de
l'événement**

 <p>Bousbecque <small>www.bousbecque.fr</small></p>	<p>Dispositif Communal de Crise</p> <p>Questionnaire Artisans Agriculteurs Entreprises industrielles</p>	<p>MAJ 2025</p> <p>Fiche 6.05</p>
---	--	---

QUESTIONNAIRE

**« ARTISANS AGRICULTEURS
ENTREPRISES
INDUSTRIELLES »**

 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p>Dispositif Communal de Crise</p> <p>Questionnaire Artisans Agriculteurs Entreprises industrielles</p>	<p>MAJ 2025</p> <p>Fiche 6.05</p>
--	--	---

DATE : HEURE :

Identification de l'établissement :

Domaine d'activité :

Prénom et nom de la personne contactée :

Numéro de téléphone à joindre au sein de l'établissement si besoin :

Demander à la personne de désigner, au sein de l'établissement, une personne qui reste à l'écoute de la radio et qui réponde au téléphone.

(si possible : identité de la personne désignée :)

Combien de personnes sont présentes dans les locaux ?

Combien de personnes ont des difficultés pour se déplacer ?


Combien y a-t-il de femmes enceintes ?

Combien y a-t-il d'enfants ? Indiquez leur âge

Quelles substances susceptibles de porter atteinte à l'environnement sont utilisées dans l'entreprise ?

Y a-t-il des contraintes particulières liés au fonctionnement de l'activité (élevage, process de fabrication ne pouvant être interrompu...) ?

Si une mesure de mise à l'abri est préconisée, demander à votre interlocuteur de couper les centrales de traitement d'air et la ventilation.

 <p>Bousbecque www.bousbecque.fr</p>	<p>Dispositif Communal de Crise</p> <p>Plan Iode</p>	<p>MAJ 2025</p> <p>Fiche 7.01</p>
--	--	---

Lieu de stockage et les modes de distribution des comprimés d'iode :

1. - Les comprimés sont stockés par le grossiste désigné par la Préfecture, jusqu'à l'alerte.
2. - Dès l'alerte, la commune de Bousbecque se fait livrer par le grossiste les comprimés sous 12 heures maximum.
3. A l'issue la commune de Bousbecque met en place la distribution des comprimés d'iode pour ses habitants.
5. La distribution auprès des habitants de la commune est effectuée au sein de la salle du conseil municipal à l'hôtel de ville.